

Maintenance des infrastructures bâties OHMaSS-RFP-20012

REQUEST FOR PROPOSAL

1. RFP No. Date de publication	OHMaSS-RFP-20012 29 juin 2020
2. Synopsis	<p>L'Organisation Haïtienne de Marketing Social pour la Santé (OHMaSS) est un membre du réseau global de Population Services International (PSI). Elle opère en Haïti depuis près de 30 ans (1989) et a fonctionné sous le nom de PSI-Haïti jusqu'en 2013 où elle a changé de nom pour OHMaSS. La Mission de l'OHMaSS est de permettre aux Haïtiennes et Haïtiens de mener une vie plus saine et de planifier les familles qu'ils désirent.</p> <p>Dand le cadre de la réalisation de sa mission, OHMaSS cherche une firme/compagnie qualifiée et expérimentée pouvant assurer la maintenance et la réparation de ses infrastructures bâties.</p>
3. Bureau/Adresse physique pour dépôt des offres	<p>Veillez soumettre les propositions, par courriel avec le numéro de référence : OHMaSS-RFP-20012 à l'adresse suivante : htprocurement@ohmasshaiti.org.</p>
4. Contact	<p>htprocurement@ohmasshaiti.org. Aucune correspondance ne sera prise en considération si elle envoyée sur une autre adresse que celle donnée.</p>
5. Date limite et adresse de réception des questions	<p>Mercredi 8 juillet 2020 avant 4:00 pm - htprocurement@ohmasshaiti.org</p>
6. Date limite et adresse de réception des Offres	<p>Mercredi 15 juillet 2020 avant 4:00 pm - htprocurement@ohmasshaiti.org</p>
7. Monnaie de l'offre	Gourdes
8. Type de marché	Contrat de service
9. Domaine technique	Voir Annexe 1
10. Critères de sélection	<p>Une procédure en deux étapes sera utilisée pour l'évaluation des offres, l'évaluation préliminaire (Patente valide, présentation de la compagnie/lettre d'intention, carte d'immatriculation fiscale) aura lieu avant qu'une</p>



	<p>comparaison technique et financière ne soit considérée. Les propositions techniques et financières des soumissionnaires dont l'examen préliminaire satisfait aux exigences des termes de références seront considérées (méthode conforme/moins disant). L'analyse technique et financière prendra en compte la conformité aux spécifications techniques et le délai des livrables proposé.</p> <p>– voir TDR en annexe 1</p>
11. Instructions générales	<ul style="list-style-type: none">- Les soumissions tardives seront rejetées.- Les offres non identifiées ne seront pas considérées- Les soumissionnaires doivent confirmer par écrit la validité de l'offre
12. PSI/OHMaSS, EthicsPoint	<p>Ce processus étant un processus équitable et transparent aucun consultant ne bénéficie d'un avantage compétitif du fait qu'ils ont fourni des services antérieurs à OHMaSS. A cette fin, OHMaSS partagera avec tous les soumissionnaires toutes informations jugées importantes pouvant leur aider dans la préparation de leur offre.</p> <p>Dans l'éventualité où le Consultant a des inquiétudes quelconques concernant un cas de fraude, de gaspillage, d'abus ou de corruption dans le cadre du présent dossier ; soit avec ses employés, soit avec une personne affiliée à PSI/OHMaSS, il peut signaler ses allégations et ses préoccupations par l'intermédiaire du site Web de dénonciation anonyme de PSI/OHMaSS, EthicsPoint. Le site Web pour rapporter ces allégations ou préoccupations est : www.psi.ethicspoint.com Les procédures de passation de marché de l'OHMaSS requièrent que la sélection et l'exécution du contrat respectent les politiques concernant la corruption et les manœuvres frauduleuses. En effet, les Consultants permettront à OHMaSS de vérifier certaines informations à leur compte selon les recommandations du Bailleur (Le Fonds Mondial) et autres documents relatifs à l'exécution du contrat (en cas d'attribution), et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par le Fonds Mondial.</p>

ANNEXE 1

TERMES DE RÉFÉRENCES- OHMaSS-RFP-20012 Maintenance des infrastructures bâties

1. Contexte

Chaque bâtiment est soumis à un processus de dégradation physique qu'il s'agit de ralentir autant que possible. Les mesures d'entretien et de rénovation à prendre impliquent des interventions plus ou moins importantes, passant de la réfection simple à des rénovations lourdes.

On distingue ainsi les travaux de maintenance courantes dont le but est la sauvegarde de la capacité fonctionnelle minimale de la construction, des travaux de modernisation et de transformation qui cherchent à adapter l'immeuble aux exigences modernes réalisant ainsi une réappréciation de la valeur d'usage initiale.

Dans la pratique, on peut trouver une multitude de solutions intermédiaires. Les besoins et activités pour lesquels un bâtiment est conçu sont en constante évolution et il est normal qu'on profite des travaux d'entretien courants pour adapter le bâtiment à ces exigences nouvelles découlant des mentalités, habitudes ou modes, mais aussi de directives techniques ou légales.

C'est pourquoi nous préférons au terme « entretien » la notion plus large de maintenance (= maintenir en état). On peut définir de façon générale la « maintenance » par l'ensemble des tâches qui assurent au fil du temps l'adéquation d'un bâtiment aux activités abritées pour lesquelles il a été conçu. La maintenance sauvegarde la valeur d'usage ; elle regroupe nettoyage, entretien, réparation et rénovation.

Dans le but d'assurer la surveillance, l'entretien et le renouvellement survenant pendant la durée d'utilisation des différents bâtiments, qu'OHMaSS occupe, cet appel d'offres est lancé pour :

- **Prestation de service de maintenance des bâtiments pour des services d'entretien divers.**
 - Maintenance, réparation des installations hydrauliques & plomberie
 - Revêtement de peinture
 - Réalisation ou réparation des travaux de ferronnerie
 - Nettoyage des toitures, gouttières
 - Réparation et installation de portes et fenêtres vitrées
 - Travaux de maçonnerie

1.1 Prestations à fournir:

Objet	Description des travaux à réaliser	Résultats escomptés
Entretien, maintenance préventive et corrective des installations hydrauliques, sanitaires, plomberie, revêtement de peinture, travaux de ferronnerie ou de maçonnerie, nettoyage de gouttières, des toitures	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Inspecter régulièrement le bâtiment et conseiller sur les travaux nécessaires à effectuer ; ❖ Planifier et organiser les travaux d'entretien et de réparation qui doivent être exécutés régulièrement (toiture, gouttière, réparation en béton, peinture, etc.) ; ❖ Remplacer les matériaux endommagés ou détériorés ; ❖ Entreprendre des lavages à pression périodique du bâtiment et de la toiture ; ❖ Evaluer & identifier les réparations nécessaires et soumission d'un plan de réparation ou de remise en état 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maintien en propreté et en bon état de fonctionnement les bâtiments ○ Utilisation des matériels et produits adéquats pour la maintenance des batiments ○ Respect du calendrier d'intervention établi

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Faire des recommandations techniques claires pour les corrections des dommages, réparations ou irrégularités relevées. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Respect de l'environnement du bureau et des mesures de sécurité en vigueur ○ Respect de la fréquence du service ○ Soumission d'une facture et d'un rapport mensuels au plus tard le 5 du mois tout en annexant les accusés de livraison des services ○ Respect des clauses du contrat ○ Disponibilité et Rapidité de réponse en cas de demande expresse
--	--	---

2. Liste des compétences recherchées

Les qualifications, les expériences et les compétences du technicien en chef proposé pour la prestation des différents services requis :

- ✓ Service à la clientèle (bonne capacité de communication, résolution des problèmes, écoute active, patience, gestion du temps)
- ✓ Service à la clientèle (bonne capacité de communication, résolution des problèmes, écoute active, patience, gestion du temps)
- ✓ faire preuve de réflexion et s'adapte à la situation des chantiers sur lesquels il est amené à intervenir.
- ✓ Capacité d'évaluer les travaux à entreprendre, prévoir et préparer la maintenance
- ✓ Etre capable de respecter les exigences de la structure, l'enveloppe des bâtiments, des installations électriques, sanitaires et de climatisation, etc.
- ✓ Connaissance des règles de prévention d'incendie
- ✓ Organiser les travaux de maintenance ou les reparations dans le respect des spécifications techniques
- ✓ Vérifier la conformité des matériels, produits, outils qui seront utilisés pour la maintenance
- ✓ Compétences en revêtement de peinture, de maçonnerie, travaux de charpente, d'installation de portes et fenêtres, de ferronnerie, etc....
- ✓ Souplesse, Flexibilité, Adaptabilité et respect de soi/ des autres, sens de responsabilités et d'engagement
- ✓ Être orientée sur les détails liés à son domaine d'intervention
- ✓ Flexibilité et adaptabilité
- ✓ Capacité d'organisation
- ✓ Être capable d'enregistrer les informations nécessaires à la facturation et d'archiver les documents justificatifs (Date & heure de service, activités réalisées, bons de livraison auto-carbonés et signés, etc...)
- ✓ Capacités à appliquer les règles en lien avec l'hygiène, la santé, la sécurité du personnel et de l'environnement

- ✓ Être orientée sur les détails liés à son domaine d'intervention

2.1 Modalité de paiement et Tableau des Coûts

Le paiement sera effectué par chèque à l'ordre du contractant, payable en gourdes et tiré sur une banque locale. Le paiement se fera mensuellement sur présentation de factures et des bons de livraison des services signés par les deux (2) parties suivant la fréquence préalablement communiquée et le soumissionnaire devra ajouter le coût de la main d'œuvre et le montant accordé pour les réparations au tableau ci-dessous :

Type d'intervention	Fréquence/ Quantité	Coût du service/ (HTG)	Délai de réponse
Entretien ou maintenance préventive: Goutières, Conduits hydrauliques, toitures, plomberie	2 fois/ mois		
Maintenance corrective ou Réparation: Plomberie & Installations hydrauliques, Goutières et toitures, portes et fenêtres,	Sur Demande ou selon constat		
Travaux de ferronnerie Travaux de revêtement de peinture Travaux de maçonnerie	Au besoin et sur demande		
Réparation gratuite à la charge du prestataire	Au besoin et sur demande		

3. Contenu de l'offre :

CRITERES D'EVALUATION		PONDERATION
A.-	VOLET CONFORMITE	
1.-	Reconnaissance Légale de la compagnie (Présentation des documents légaux) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Patente et carte d'immatriculation fiscale ✓ Quitus à jour 	
B.-	VOLET TECHNIQUE	

2.-	Présentation sommaire de la firme	15 PTS
3.-	L'expérience de la firme dans le domaine mentionné dans les termes de référence	15 Pts
4.-	Liste des techniciens spécialisés dans le domaine et joindre leurs Curriculum Vitae	5 Pts
5.-	Démonstration de la capacité logistique de la compagnie (Sommaire des travaux électriques déjà réalisés).	10 Pts
6.-	Délai d'intervention à partir d'une requête expresse en dehors du calendrier régulier d'intervention	5 pts
7.-	Les références en rapport aux expériences antérieures dans la prestation des services similaires.	10 pts
SOUS-TOTAL		60 PTS
VOLET FINANCIER		40 pts
TOTAL		100 PTS

Attribution du marché

L'étude sera confiée au meilleur soumissionnaire en termes de coût et de capacité (technique et logistique). Au cas où aucun soumissionnaire n'aura la qualification requise, l'appel d'offres sera tout simplement annulé et OHMaSS se réservera le droit de gérer la suite.

OHMaSS se réserve le droit de vérifier les capacités techniques du soumissionnaire, en particulier la conformité à des standards ou normes reconnus dans le domaine par rapport aux offres soumises.

Modification des documents d'invitation à soumissionner et Questions de clarification

Avant la date limite de dépôt des offres, PSI/OHMaSS se réserve le droit de modifier le dossier d'appel d'offres, pour tout motif, que ce soit à sa propre initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un soumissionnaire en publiant un additif. Toute addition ainsi publiée fait partie intégrale du dossier d'appel d'offres. Tous les Soumissionnaires éventuels qui auront manifesté leur intention à présenter une offre et qui auront fourni leurs coordonnées seront informés par écrit de tous les amendements apportés aux documents de référence.

Le cas échéant, tout soumissionnaire désireux d'obtenir des informations additionnelles, pourra adresser ses questions à l'adresse : hprocurement@ohmasshaiti.org.

Coût de la proposition

Veillez noter que le coût de la préparation de votre soumission et les frais encourus éventuellement pour la négociation du contrat, y compris tout déplacement connexe, n'est pas remboursable au titre des coûts associés au présent marché et de ce fait ne doivent pas être inclus dans votre soumission. Le Soumissionnaire prendra à sa charge tous les coûts liés à la préparation et la soumission de son offre. OHMaSS ne peut en aucun cas être tenu responsable ou redevable de ces dépenses, quel que soit le déroulement ou le résultat obtenu après l'adjudication du marché.

Période de validité des offres

Les offres resteront valides pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission arrêtée par OHMaSS. Une Proposition dont la durée de validité est inférieure à ces 90 jours sera rejetée pour cause de non-conformité aux prescrits du document d'Appel d'Offres. OHMaSS s'efforcera de sélectionner le soumissionnaire récipiendaire dans l'intervalle de ce délai.

En cas de circonstances exceptionnelles, OHMaSS pourra demander au Soumissionnaire d'accepter une prolongation de la période de validité de son offre. Cette requête et les réponses y relatives doivent être formulées par écrit. Il ne sera pas demandé ni permis au soumissionnaire acceptant cette requête de modifier sa proposition.

Rejet des Offres

OHMaSS se réserve le droit d'accepter ou de rejeter l'une quelconque ou la totalité des offres reçues en réponse à la présente sollicitation, et de négocier avec tout soumissionnaire jugé qualifié pour livrer les produits suivants les conditions définies dans le dossier d'Appel d'Offres. Les offres peuvent être rejetées notamment quand ces facteurs se présentent :

- Les soumissions sont reçues après le délai indiqué et ne sont pas correctement marquées ou adressées comme prescrit ;
- Les soumissions s'écartent ou ne respectent pas les conditions régissant l'Appel d'offres ;
- Les soumissions sont jugées frivoles et ne répondent pas aux exigences des spécifications techniques.

Condition de paiement

Selon les conditions de paiement standard de OHMaSS, le règlement se fait après la réception des biens et la soumission des factures finales et des attestations qui prouvent que le service a été livré, accepté et approuvé par la personne autorisée. En situations exceptionnelles, si un soumissionnaire désire solliciter un paiement d'avance, il doit spécifier dans sa proposition les raisons qui rendent ce paiement nécessaire et obligatoire. L'OHMaSS évaluera ces circonstances et déterminera, à sa discrétion, si le paiement d'avance peut être effectué et les conditions auxquelles ledit paiement sera soumis. Si le paiement d'avance est jugé nécessaire, il ne pourra excéder l'équivalent de 30% du coût total d'acquisition et OHMaSS pourra demander au Soumissionnaire

de lui fournir une caution bancaire ou une autre forme de garantie généralement acceptable.

A noter qu'OHMaSS, en tant qu'organisation non gouvernementale à but non lucratif est exempte de la taxe sur le chiffre d'affaires (TCA). Par conséquent, celle-ci ne doit pas être considérée, ni mentionnée dans votre offre financière.

Adjudication

Dans le cadre de ce dossier, le marché sera attribué à un seul fournisseur (s). L'analyse financière sera effectuée conformément à la méthode **conforme/moins disant**, le soumissionnaire ayant présenté une offre techniquement conforme et économiquement la plus avantageuse se verra attribuer ce marché. Les offres partielles sont acceptées.

Responsabilités

Le ou les fournisseurs adjudicataire(s) de ce marché est tenu de respecter les engagements pris dans le cadre de cet appel d'offres. En cas de non-respect des engagements pour des circonstances non justifiées le ou les fournisseurs adjudicataire(s) serait (aient) retiré(s) de la liste des fournisseurs de OHMaSS et ne serait (aient) plus invité(s) à concourir à aucun appel d'offre de OHMaSS ou de ces partenaires.

Confidentialité

Le présent document d'Appel d'offres ou toute partie de celui-ci a un caractère confidentiel et reste la propriété exclusive de l'OHMaSS. Toute entreprise ayant pris connaissance du dit document par erreur est prié de le détruire. OHMaSS peut à tout moment faire le retrait de la présente documentation sans être obligé de déclarer les raisons de telles actions.

Mauvaises pratiques et Corruption

L'entreprise est tenue de livrer les matériels suivant les conditions régissant cette invitation et doit fournir des services professionnels objectifs et impartiaux. Elle est tenue de déclarer toute situation de conflit présente ou possible qui risquerait de le mettre dans l'impossibilité de servir au mieux les intérêts de l'OHMaSS. Faute d'informer la Direction Exécutive de OHMaSS à travers son département d'Approvisionnement et Contrats de l'existence de telles situations, l'entreprise peut être déclarée inéligible pour une éventuelle adjudication.

Ce processus étant un processus équitable et transparent aucune entreprise ne bénéficie d'un avantage compétitif du fait qu'elles ont fourni des services antérieurs à OHMaSS. A cette fin, OHMaSS partagera avec tous les soumissionnaires toutes informations jugées importantes pouvant leur aider dans la préparation de leur offre.

Dans l'éventualité où le fournisseur a des inquiétudes quelconques concernant un cas de fraude, de gaspillage, d'abus ou de corruption dans le cadre du présent dossier ; soit avec ses employés, soit avec une personne affiliée à PSI/OHMaSS, il peut signaler ses allégations et ses préoccupations par l'intermédiaire du site Web de dénonciation

anonyme de PSI/OHMaSS, EthicsPoint. Le site Web pour rapporter ces allégations ou préoccupations est : www.psi.ethicspoint.com

Les procédures de passation de marché de OHMaSS requièrent que la sélection et l'exécution du contrat respectent les politiques concernant la corruption et les manœuvres frauduleuses. En effet, les entreprises permettront à OHMaSS de vérifier certaines informations à leur compte selon les recommandations du Bailleurs (Le Fonds Mondial) et autres documents relatifs à l'exécution du contrat (en cas d'attribution), et de les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par le Fonds Mondial.

Délais

Les soumissions doivent être soumises par courriel à l'adresse suivante : hprocurement@ohmasshaiti.org au plus tard le mercredi 15 juillet 2020 avant 4 :00 pm.

Toutes offres reçues par un autre canal autre que celui mentionné ci-haut seront automatiquement rejetées.

oOo

ANNEXE II

CONFIRMATION DE PARTICIPATION

Madame / Monsieur

Nous accusons réception de votre Appel à propositions ou demande de soumission No. **OHMaSS-RFP-20012** en date du _____ / _____ / _____ et confirmons par la présente que :

- NOUS AVONS L'INTENTION
 NOUS N'AVONS PAS L'INTENTION

De soumettre une proposition à l'Organisation Haïtienne de Marketing Social pour la Santé (OHMaSS) avant ou à la date limite mentionnée.

Nous reconnaissons que ce document d'Appel à Propositions ou cette Demande de Soumission est la propriété de l'Organisation Haïtienne de Marketing Social pour la Santé (OHMaSS), et qu'il contient des informations confidentielles. Sur simple demande, nous le retournerons, ou toute partie de celui-ci et toutes copies à l'Organisation Haïtienne de Marketing Social pour la Santé (OHMaSS).

Nom de la Firme : _____
Nom du représentant : _____
Signature : _____
NIF de la Firme : _____
Adresse : _____
No de téléphone : _____
Email de la Firme : _____
Date : _____ / _____ / _____

IMPORTANT :

Si vous n'avez pas l'intention de soumettre une offre à l'Organisation Haïtienne de Marketing Social pour la Santé (OHMaSS), veuillez en indiquer la raison :

- Nous ne sommes pas en capacité de soumettre une offre pour cette date.
 Nous ne pouvons satisfaire aux spécifications techniques de cet Appel d'Offres.
 Nous ne pensons pas pouvoir être compétitifs cette fois-ci.
 Autres raisons, veuillez détailler s.v.p (*dans une page annexe*)

Veuillez retourner cet accusé de réception par messagerie électronique à htprocurement@ohmasshaiti.org avant le 10 juillet 2020 (4:00 pm)



OHMaSS

Organisation Haitienne
de Marketing Social pour la Santé

Membre du réseau global 

20, Imp. Chanlatte, Péguy-Ville
Pétio- V Ilè H à i ti
(509) 3701-9040
(509) 2813-1742
(509) 2816-1620